

# ASSEMBLÉE NATIONALE

15 février 2016

---

LUTTE CONTRE LE CRIME ORGANISÉ, LE TERRORISME ET LEUR FINANCEMENT - (N° 3473)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL275

présenté par  
M. Popelin, rapporteur

-----

### ARTICLE 6

À la première phrase de l'alinéa 12, après le mot :

« protection »,

insérer les mots :

« mentionnées au premier alinéa du présent article ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.